

# PROJET ÉOLIEN « BOIS DE LA LONDE »

Juin 2021



Prise de vue de la zone d'étude depuis le carrefour de la RD151 et de la RD225

## ÉDITO

Le projet éolien Bois de la Londe, une opportunité de participer à la transition énergétique et de dynamiser le territoire.

La société RES étudie actuellement la faisabilité d'un projet éolien sur une zone d'étude située sur les communes de Bracquetuit et Etainpuis.

Cette phase d'étude est très importante pour le projet car elle permet d'évaluer les enjeux de la zone et ainsi de déterminer le nombre et l'implantation des éoliennes.

Au-delà de ces études techniques, chez RES, nous avons à cœur de faire nos projets en collaboration avec les territoires d'accueil. Conscients de l'importance de la communication sur l'avancement du projet, nous vous proposons cette nouvelle lettre d'information. Vous y découvrirez les dernières actualités sur le projet éolien ainsi que la démarche de concertation à venir.

Nous espérons vous rencontrer lors des permanences d'information organisées prochainement.

**Gaylor Barré**

Ingénieur Territorial – RES

## INVITATION PERMANENCE D'INFORMATION

Venez échanger avec l'équipe-projet de RES et vous informer sur le projet :

**Le vendredi 2 juillet 2021**  
en salle polyvalente  
de Bracquetuit  
entre 16h et 20h

Ce temps d'information sur le projet est ouvert à tous, que vous soyez habitants de la commune de Bracquetuit ou d'Etainpuis.

Si vous n'êtes pas disponible pour vous rendre à la permanence, n'hésitez à nous poser vos questions par mail ou téléphone aux coordonnées indiquées en page suivante.

*Considérant le contexte sanitaire actuel, du gel hydroalcoolique sera mis à disposition et les gestes barrière devront être respectés.*

# Comprendre le projet éolien Bois de la Londe en quelques questions

## > Pourquoi étudier un projet éolien ici ?

L'implantation d'éoliennes prend en compte de nombreuses contraintes physiques, techniques et réglementaires : distance minimale avec les habitations, topographie, conditions de vent, contraintes aéronautiques, raccordement électrique, etc. **Après de premières études, il s'avère que ce plateau est particulièrement propice à l'accueil d'un projet éolien.** La zone en bleu ci-dessous a ainsi pu être délimitée.

## > Combien d'éoliennes sont envisagées ?

Aujourd'hui, l'implantation de 4 à 6 éoliennes est envisagée. Le nombre d'éoliennes et leur implantation sera arrêté en fonction du résultat des études techniques actuellement en cours.

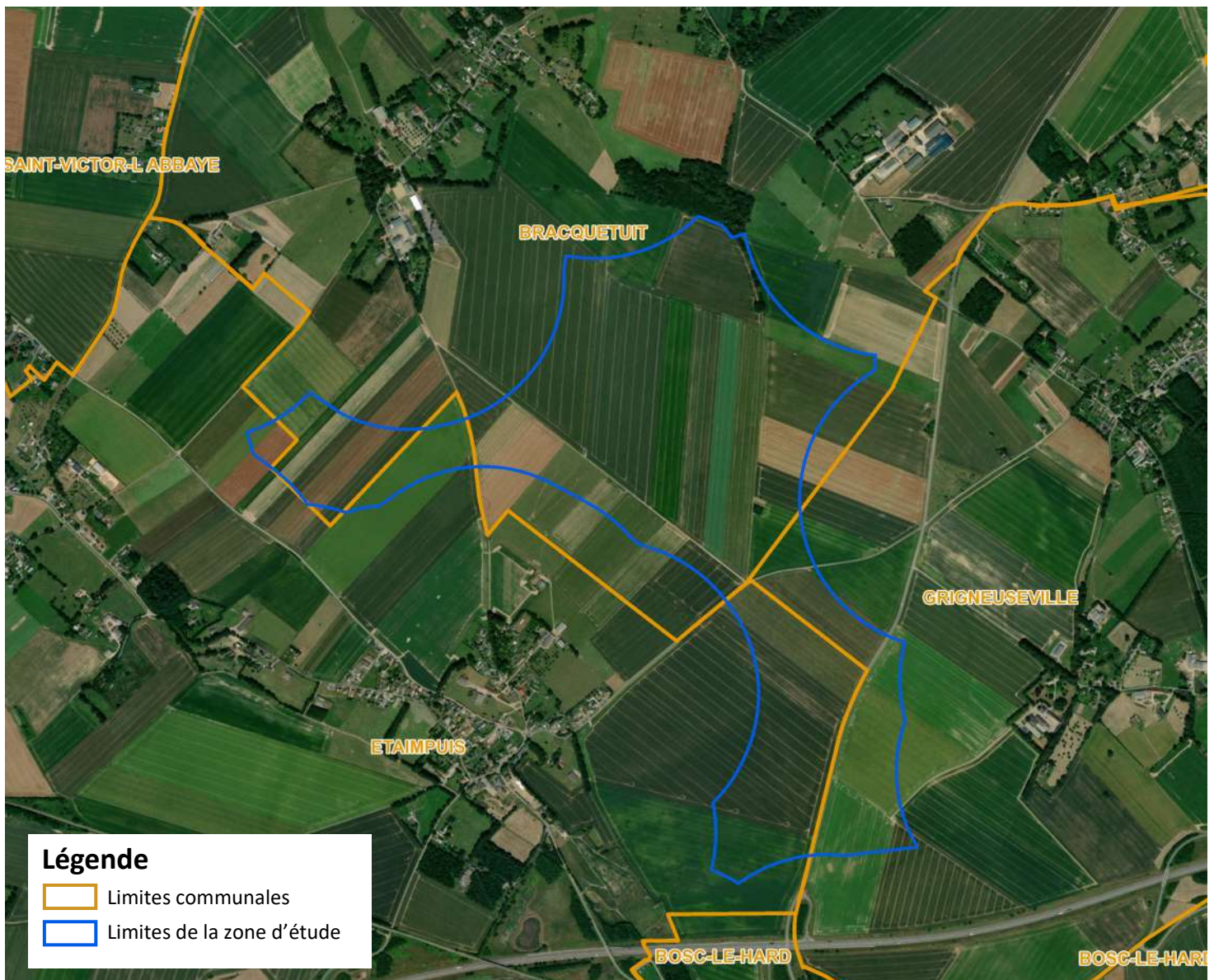
## > Quelle serait la hauteur des éoliennes installées ?

La hauteur des éoliennes est déterminée par le profil de vent local et les contraintes aéronautiques de la zone étudiée. **Les éoliennes envisagées auraient une hauteur totale de 150 mètres en bout de pale.** Cette hauteur correspond à celle des éoliennes récemment construites sur les communes de Tôtes et Calleville-les-Deux-Eglises.

## > Quand l'implantation des éoliennes sera-t-elle connue ?

Selon le calendrier des études en cours, l'implantation devrait pouvoir être arrêtée au début de l'été. L'implantation vous sera présentée dès que possible, vraisemblablement dans la prochaine lettre d'information.

## La zone d'étude



## Notre volonté : associer le territoire au développement du projet

RES souhaite initier une démarche à destination des habitants du territoire pour recueillir leurs questions et observations sur le projet éolien Bois de la Londe. Cette démarche se poursuivra tout au long du projet en vous proposant différents temps d'échange sur le projet. Cela permettra d'avancer ensemble, pour faire de ce projet un véritable projet de territoire.



### La constitution d'un « comité élus »

RES a souhaité constituer un comité réunissant des conseillers municipaux des communes de Bracquetuit et d'Etampuis. Ce comité offre des temps d'échanges réguliers pour finaliser conjointement le projet en vue du dépôt de la demande d'autorisation environnementale.



### L'organisation de permanences d'information

Les permanences d'information offrent un temps d'échange privilégié entre les habitants du territoire et l'équipe en charge du projet. Des documents d'information et des supports d'exposition seront présentés pour faciliter la compréhension du projet. Par ailleurs, cette modalité d'information permet de respecter plus facilement les gestes barrières.



### Une disponibilité continue par téléphone et par mail

Compte tenu du contexte sanitaire actuel limitant les temps de rencontre, nous souhaitons rappeler que nous sommes à votre entière disposition par mail et par téléphone durant tout le développement du projet.

N'hésitez pas à contacter Gaylor Barré, Ingénieur Territorial à :

- [gaylor.barre@res-group.com](mailto:gaylor.barre@res-group.com)

- 06 82 04 42 43



# Les grandes étapes du projet éolien



## 1 – L'identification du site

La société RES identifie des zones propices à l'implantation d'un projet éolien.

Pour cela, elle se base sur un certain nombre de critères :

- Eloignement des habitations (500 mètres minimum) ;
- Contraintes écologiques et de terrain ;
- Contraintes aéronautiques ;
- Ressource en vent ;
- Documents locaux d'urbanisme.

Une fois le site potentiel identifié, les équipes de RES prennent contact avec les élus locaux pour leur présenter le projet et lancer des études de faisabilité.

En parallèle, RES rencontre les propriétaires et exploitants agricoles afin d'étudier avec eux le positionnement des éoliennes et chemins d'accès. Des promesses de bail et de convention de servitudes sont signées.



## 5 – Le financement

Après l'obtention des autorisations, RES procède à la mise en place du financement du projet auprès de différents partenaires (banques, investisseurs privés).

Cette phase peut également donner lieu à la mise en place d'un financement participatif permettant aux habitants du territoire de devenir acteurs du projet.



## 2 – Les études de faisabilité

Afin de déterminer la faisabilité et les caractéristiques d'un projet éolien, de nombreuses études sont réalisées : écologique, paysagère, acoustique et étude de vent.

## 3 – La concertation

En parallèle des études de faisabilité du projet, RES met en place une démarche d'information auprès des habitants et élus des communes d'implantation du projet.

Cette démarche a pour objectif de faire du projet éolien un réel projet de territoire, en associant en amont les acteurs locaux dans une démarche volontaire.

Cette démarche s'organise autour de comités élus, de permanences d'échange, de lettres d'information, ...

*> Le projet éolien Bois de la Londe en est actuellement à cette étape.*



## 6 – La construction

En amont de la construction, des appels d'offres sont lancés auprès des entreprises pour réaliser les différents travaux nécessaires à la construction (terrassment, pose des câbles, transport, etc.).

Les baux définitifs sont également signés avec les propriétaires et exploitants.

Les travaux de construction du parc durent entre 6 et 12 mois et se finalisent par le raccordement des éoliennes au réseau électrique et la mise en service du parc.



## 4 – Le dépôt et l'instruction des demandes d'autorisation

L'ensemble des études, comprenant entre autres le diagnostic initial, le descriptif du projet et les mesures d'évitement, de réduction, de compensation ou d'accompagnement est intégré au dossier de demande d'autorisation environnementale.

Ce dossier est étudié par différentes services de l'Etat. Une fois le dossier jugé recevable et complet par l'administration, une enquête publique est organisée. Elle permet à l'ensemble des citoyens de prendre connaissance du projet définitif et de formuler leur avis à l'Etat.

Suite à cette enquête publique, le commissaire enquêteur remet un avis sur le dossier, tout comme d'autres administrations et commissions. L'ensemble de ces avis sont ensuite remis au Préfet, qui décide d'accorder ou non l'autorisation d'exploiter.



## 7 – L'exploitation

L'exploitation est assurée durant toute la durée de vie du parc. Ce dernier produit une énergie renouvelable, non polluante et décarbonée pendant environ 20 à 25 ans.

## RES

Le Groupe RES est l'un des leaders mondiaux dans le domaine du développement de projets d'énergies renouvelables. Acteur indépendant dans ce domaine depuis près de 40 ans, RES est à l'origine de plus de 20 GW de capacité d'énergie renouvelable installée.

En France, RES a développé 44 parcs éoliens (soit 845 MW) et 24 parcs solaires (soit 181 MW) sur l'ensemble du territoire national.



### CONTACTEZ-NOUS

RES SAS - Ampère E+ 34-40 rue Henri Regnault 92400 Paris La Défense, France

☎ 01 53 93 66 20 ✉ info.france@res-group.com 🌐 www.res-group.com